

Exercice 1

En novembre 2013, à l'occasion du lancement des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, le président français François Hollande a déclaré : « Le centenaire n'a pas vocation à exhumer les combats d'hier, mais à réunir tous les belligérants ». Il opposait ainsi la compréhension des événements historiques de la Grande Guerre à des objectifs politiques immédiats.

Si l'histoire est la connaissance du passé des sociétés humaines, la mémoire apparaît davantage comme un ensemble de souvenirs restant dans l'esprit des hommes. Les mémoires sont donc plurielles et varient d'un acteur à l'autre. L'expression « face aux » place les deux termes en opposition, comme si l'histoire de la Première Guerre mondiale était incompatible avec les mémoires. D'un côté, l'historien cherche à comprendre les événements en s'appuyant sur des archives et un questionnement. De l'autre, les mémoires divergent en fonction de la date, du lieu et des intérêts immédiats. Dès le début du conflit, et encore plus après le traité de Versailles, il y a eu une opposition entre les deux car les mémoires ont évolué avec l'arrivée du parti nazi, la Seconde Guerre mondiale ou encore la guerre froide.

Pourtant, les mémoires et l'histoire peuvent parfois être complémentaires comme l'a prouvé la célébration du centenaire.

Dans quelle mesure les mémoires ont-elles limité, ou non, la connaissance historique de la Grande Guerre ?

L'histoire et les mémoires ont d'abord été prisonnières des enjeux immédiats de 1914 à 1945 car les archives n'étaient pas toutes accessibles et l'ensemble des acteurs essayaient de rejeter la responsabilité de ce conflit sur le camp adverse. De 1947 à 1991, la guerre froide a facilité le rapprochement entre la France et la RFA, ce qui s'est ressenti dans les mémoires. Depuis 1991, l'histoire n'a cessé de se renouveler et de progresser alors que les mémoires ont oscillé entre unité et diversité.

Exercice 2

Pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), les différentes parties impliquées ont pratiqué la torture contre leurs adversaires. Si certains intellectuels tels que Pierre Vidal-Naquet ont dénoncé cette pratique dès les années 1950, elle a pourtant été tue en France pendant près d'un demi-siècle par les autorités politiques. Reconnaître la torture était aussi une façon de reconnaître que les « événements » d'Algérie étaient bien une guerre. Des travaux d'historiens et historiennes, des témoignages et des gestes politiques ont été nécessaires pour mettre en lumière cette question sensible. Comment la question de la torture pendant la guerre d'Algérie est-elle passée de l'ombre à la lumière en France depuis 1962 ?

La question de la torture a longtemps été occultée car la V^e République refusait de qualifier ce conflit comme une guerre. De plus, la loi d'amnistie de 1964 a empêché toute poursuite judiciaire et témoigne de la volonté du politique de ne pas aborder cette question. L'étude des témoignages et l'ouverture des archives en 1992 ont permis aux historiens de rédiger de solides travaux sur la question. L'historienne Raphaëlle Branche a ainsi réalisé sa thèse au cours des années 1990 et publié ses travaux en 2001 dans son ouvrage *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Elle y décrit de façon complète la pratique de la torture par les soldats français. D'un autre côté, des témoins et des acteurs prennent la parole, aussi bien des victimes que des bour-

THEME 3

AXE 1

reaux. Le général Aussaresses a ainsi reconnu avoir eu recours à la torture pendant la guerre d'Algérie.

Les différents gouvernements ont longtemps évité le sujet pour ne pas heurter la communauté des pieds-noirs et les anciens partisans de l'Algérie française. Peu à peu, les hommes politiques ont aussi assumé ces exactions comme un processus qui n'était pas l'initiative de quelques soldats isolés mais bien une pratique répandue. Les Présidents François Hollande et Emmanuel Macron vont reconnaître progressivement la pratique de la torture. En 2012, devant le Parlement algérien François Hollande a reconnu la pratique de la torture et surtout Emmanuel Macron a reconnu en 2018 le caractère systématique de la torture pendant la guerre d'Algérie.

Le document proposé est une photographie de 1956, elle pose un contraste entre la jeunesse de l'homme arrêté et les mains attachées dans le dos. La peur se lit dans ses yeux. Autour de lui se trouvent quatre soldats français ayant des grades différents. Leur sang-froid contraste avec la peur de l'homme arrêté. On peut également s'interroger sur la personne qui a pris la photographie. Il s'agit probablement d'un photographe de l'armée française.

Longtemps sujet tabou, la torture a été peu à peu mise en lumière par des témoins, des chercheurs et des personnalités politiques. Symbole de la réalité de la guerre, il était nécessaire que les autorités françaises reconnaissent ce système pour faciliter la réconciliation progressive entre les deux pays.

Exercice 3

1. La source du document est un mensuel allemand paru en février 2014.

2. Cet article est publié à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

3. *Courrier international* est un hebdomadaire français qui traduit des articles issus de la presse internationale. Il s'agit ici de montrer les débats sur les causes de la guerre en Allemagne 100 ans après le début du conflit.

4. Au lendemain de la guerre, les Allemands récupèrent l'argument du Premier ministre britannique David Lloyd George selon lequel aucun État n'a voulu la guerre. Un ensemble de circonstances auraient conduit les Européens dans la guerre.

5. L'auteur contredit cela car l'Allemagne était dominée par les milieux militaires, liés aux élites. Ensemble, ils ont délibérément provoqué la guerre en sachant la forme qu'elle prendrait et sans écouter les discours pacifistes.

6. Wolfram Wette met en avant la grande responsabilité allemande. À l'occasion du centenaire et au moment où les personnalités politiques françaises et allemandes consolident les liens entre les deux pays, puis gardent un discours modéré, il cherche à pointer la responsabilité allemande. D'autant plus, qu'au même moment, les idées de Christopher Clark, minimisant la responsabilité de l'Empire allemand, sont diffusées dans les pays d'Europe centrale et occidentale.